

## SAGE Marque-Deûle

### Commission thématique n°3 : Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques

*Le 14 octobre 2014 à 10h00*  
*Lille Métropole Communauté urbaine*

#### *Ordre du jour de la Commission thématique n°3:*

- Introduction plénière
  - Le SAGE et ses objectifs
  - La phase « variantes » et ses objectifs
  - Objectifs de cette commission
- Travail par objectif
  - Rappels sur chacun des objectifs
  - Travail en table ronde
- Synthèse générale
- Perspectives

***La liste des participants est indiquée en page finale.***



## Préambule

Introduction de M. BUSY, animateur du SAGE Marque-Deûle.

M. BUSY rappelle les étapes précédemment réalisées dans le cadre de la procédure d'élaboration du SAGE Marque-Deûle. L'état initial et le diagnostic ont été validés en octobre 2012 et le scénario tendanciel en janvier 2014. A présent, il s'agit d'élaborer les scénarii alternatifs en fonction des principaux constats mis en évidence dans les phases précédentes afin d'atteindre l'objectif de bon état des masses d'eau.

Il présente les objectifs des Commissions thématiques et la méthode de travail en table ronde retenue.

M. BUSY incite les acteurs à ne pas s'imposer de limites dans les actions proposées. En effet, elles ne doivent pas être bridées par des considérations politiques ou financières. Il s'agit ici d'une phase de propositions. La Commission Locale de l'Eau (CLE) décidera ultérieurement de la stratégie à retenir pour la politique de gestion de l'eau à adopter sur le territoire du SAGE Marque-Deûle.

## Déroulé de l'ordre du jour

### 1. Introduction plénière : Mme AMOROSO, SAFEGE

Mme AMOROSO débute par un certain nombre de rappels sur les thématiques suivantes :

- **Le SAGE et ses objectifs** : Elle précise ce qu'est un SAGE, ses objectifs, sa portée ainsi que ses documents constitutifs : le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement. Un descriptif succinct du SAGE Marque-Deûle et des différentes étapes d'élaboration du SAGE sont également rappelés.
- **La phase variantes et ses objectifs** : Elle présente la finalité de la phase variantes notamment la construction de trois scénarii alternatifs de niveaux d'ambition gradés afin d'atteindre l'objectif du bon état des masses d'eau. Ces scénarii alternatifs se basent sur les constats de l'état initial et du diagnostic et sont en rupture avec les tendances d'évolution projetées du territoire lors du scénario tendanciel. Ces scénarii alternatifs sont complétés d'une analyse économique et environnementale afin de faciliter le choix de la stratégie par la CLE. Le calendrier prévisionnel de la phase variantes est également présenté.
- **Les objectifs de cette Commission thématique** : Elle présente les objectifs identifiés lors de la phase diagnostic pour répondre à l'enjeu « Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques » et les premières pistes d'actions envisagées à ce stade. Il est rappelé que l'objectif du travail à venir en table ronde est de compléter cette liste de propositions d'actions à mener pour répondre aux différentes problématiques du territoire.

### 2. Travail par objectif :





Lors de l'élaboration du diagnostic, trois objectifs avaient déjà été identifiés sur le territoire pour répondre à l'enjeu de « Prévention des risques naturels et prise en compte des contraintes historiques » :

- Prévenir et lutter contre le risque d'inondation ;
- Limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle ;
- Trouver une filière de valorisation des sédiments.

Le travail par objectif a ainsi été décomposé en deux temps :

- Introduction de l'objectif : Présentation des principales problématiques sur le territoire sous forme cartographique ;
- Travail de brainstorming : Propositions d'actions par les participants suite aux problématiques posées. Les pistes d'actions sont notées sur paperboard.

**Les actions proposées par objectif sont présentées dans les tableaux récapitulatifs suivants.** Pour chaque disposition sont précisés :

- La typologie : organisationnelle , connaissance , opérationnelle , communication/animation 
- Et le niveau d'ambition associé : **moyen**, **fort** ou **très fort**.

Le code couleur suivant est également utilisé pour distinguer :

- **Les actions envisagées lors du diagnostic ;**
- **Les actions issues des groupes de travail en table ronde lors des Commissions thématiques ;**
- **Les compléments proposés par SAFEGE.**

L'objectif est de mettre en évidence l'évolution des propositions et des contributions au fur et à mesure de l'avancement de l'élaboration du SAGE Marque-Deûle.

Enjeu	Problématique	Pistes d'actions	Typologie	Ambition	Commentaires
Prévenir et lutter contre le risque inondation	Comment lutter contre le risque inondation?	Clarifier la cartographie du réseau hydrographique		Moyenne	
		Mutualiser les connaissances sur les risques d'inondation à l'échelle du SAGE		Moyenne	
		Identifier les zones d'expansion des crues et les ouvrages de défense contre les inondations		Moyenne	
		Réaliser un historique des zones inondées sur le territoire		Moyenne	
		Identifier les zones inondables		Moyenne	
		Identifier les enjeux dans les zones inondables		Moyenne	
		Cartographier les risques d'inondation		Forte	
		Intégrer les risques d'inondation dans les documents d'urbanisme		Très forte	
		Prendre en compte les ZI, les ZEC et le zonage réglementaire des PPRI dans les documents d'urbanisme		Très forte	
		Évaluer le niveau de protection actuel du territoire face aux risques d'inondation		Forte	
		Instaurer une culture du risque et de résilience		Moyenne	
		Diffuser la connaissance issue des PPR et des études TRI aux collectivités et au public		Moyenne	
		Mettre en œuvre une stratégie globale et concertée à l'échelle du bassin versant intégrant la notion de solidarité amont-aval (PAPI)		Forte	
		Définir une stratégie de surveillance, d'alerte et de gestion de crise		Moyenne	
		Définir une échelle de gestion du risque adaptée sur le territoire		Moyenne	
		Prévoir la compensation des ZI et ZEC		Très forte	
	Comment limiter les ruissellements agricoles et urbains?	Communiquer sur la gestion des eaux pluviales et les techniques alternatives		Moyenne	
		Sensibiliser et former les aménageurs à la gestion des eaux pluviales		Moyenne	
		S'appuyer sur le retour d'expérience et le savoir faire de la CAD et de la CAHC en matière de gestion des eaux pluviales et le guide de Lille Métropole		Forte	
		Veiller à la réalisation des zonages pluviaux		Moyenne	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs
		Gérer les eaux pluviales à la parcelle ou au projet		Forte	
		Mettre en œuvre une taxe pluviale ou un service public dédié à la gestion des eaux pluviales		Très forte	
		Intégrer la gestion des eaux pluviales dans les diagnostics des systèmes d'assainissement		Forte	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs et réaffirmée lors des Commissions thématiques

Enjeu	Problématique	Pistes d'actions	Typologie	Ambition	Commentaires
		Limiter les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux collectifs		Forte	
		Définir une gestion intégrée des ruissellements urbains et agricoles		Forte	
		Adapter les pratiques agricoles pour limiter les ruissellements		Moyenne	
		Favoriser le maintien des éléments fixes du territoire		Moyenne	
		Étudier les risques de ruissellements en particulier les ruissellements agricoles sur la Souchez et la Marque		Moyenne	
		Aménager les réseaux de drainage		Moyenne	
		Maitriser l'imperméabilisation des sols et l'étalement urbain		Forte	
		Compenser l'imperméabilisation des sols par la mise en place de mesures alternatives		Forte	
		Fixer des débits de fuite sur l'ensemble du territoire selon les spécificités locales		Très forte	
	Affaissement minier	Poursuivre le suivi de l'affaissement minier et affiner les études d'inondation		Forte	
limiter le risque de pollution diffuse et accidentelle d'origine industrielle	Comment réduire l'impact des activités et des friches industrielles polluées ?	Sensibiliser les entreprises à la réduction de leurs émissions polluantes		Moyenne	
		Accompagner les artisans dans le suivi de leurs rejets industriels		Moyenne	
		Renforcer le suivi des substances déclassantes d'origine industrielle		Moyenne	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs
		Réaliser des pré-diagnostic environnementaux des entreprises		Forte	
		Accompagner les entreprises dans leurs démarches d'optimisation de leurs procédés		Forte	
		Favoriser la rédaction de convention de déversement		Moyenne	
		Traiter et valoriser les friches industrielles		Forte	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs
		Mettre en place une stratégie globale et systématique et non ponctuelle et occasionnelle pour le traitement des friches industrielles polluées		Très forte	
	Comment limiter les sources de pollution historique?	Renforcer le contrôle des sites et sols pollués		Forte	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs
		Améliorer la connaissance sur les pollutions historiques		Moyenne	
		Développer le traitement des pollutions à la source		Très forte	

Enjeu	Problématique	Pistes d'actions	Typologie	Ambition	Commentaires
Trouver une filière de valorisation des sédiments	Comment limiter la quantité de sédiments à traiter ?	Améliorer la connaissance sur le transit sédimentaire		Moyenne	
		Inciter aux pratiques agricoles limitant le ruissellement (couverture végétale, pente, éléments paysagers, ...)		Moyenne	
		Identifier les apports en MES les plus importants (Assainissement en CT2, rejets industriels)		Forte	
		Réduire les apports les plus importants à la source		Forte	
	Comment traiter les sédiments ?	Développer des outils de communication sur les filières de valorisation des sédiments		Moyenne	
		Diffuser les retours d'expérience de VNF et LMCU sur la gestion des sédiments		Moyenne	
		Inciter les collectivités à étudier leurs sédiments (qualité, quantité...) de la même manière que LMCU		Forte	
		Développer des méthodes préventives plutôt que curatives sur le stockage et la valorisation des sédiments		Forte	
		Identifier et suivre les substances déclassantes majoritaires dans les sédiments		Moyenne	
		Caractériser systématiquement la qualité des sédiments curés		Moyenne	
		Poursuivre le développement de méthodes alternatives à la mise en dépôt et valorisation des sédiments		Forte	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs et réaffirmée lors des Commissions thématiques
		Valoriser les sédiments non pollués		Très forte	
		Sécuriser la mise en dépôt du volume de sédiments d'ici à 2030		Très forte	
		Élaborer des plans de gestion intégrés des sédiments à l'échelle du SAGE		Très forte	
Développer une gestion transfrontalière des sédiments (création d'une plateforme multi-gestionnaire avec la Belgique)		Très forte			
Identifier les synergies entre les acteurs pour le développement de filières communes		Très forte	Piste envisagée au stade du diagnostic par les acteurs et réaffirmée lors des Commissions thématiques		

### 3. Synthèse générale : M. RIZZA, SAFEGE

M. RIZZA réalise une synthèse générale du travail effectué en table ronde. L'objectif est de résumer les informations issues du groupe de travail et de s'assurer que l'ensemble des participants se retrouve dans les propositions exprimées.

### 4. Perspectives : Mme AMOROSO, SAFEGE

Mme AMOROSO présente les prochaines étapes à venir concernant la phase d'élaboration des scénarii alternatifs :

- reprise des actions par SAFEGE (maîtrise d'ouvrage, localisation, coûts etc.) en lien avec les acteurs du territoire. Une grille de critères objectifs pour évaluer les niveaux d'ambition de chaque mesure ainsi qu'un tableau pour déterminer l'impact environnemental par objectif ont été proposés.

La gradation des dispositions permettra de construire trois scénarii alternatifs à soumettre à la CLE. Elle se positionnera par la suite sur le niveau d'ambition souhaité pour la stratégie à retenir dans le cadre de la politique de gestion de l'eau à adopter sur le territoire du SAGE Marque-Deûle.

Ainsi, la CLE aura la possibilité de fixer un « curseur » entre un SAGE :

- Principalement axé sur l'amélioration des connaissances et la communication ;
  - Proactif et qui facilite la mise en œuvre d'actions sur le territoire : études, concertation, travaux ;
  - Prescripteur qui définit des règles et qui constitue un projet d'aménagement du territoire.
- prochaines Commissions thématiques courant décembre : les dates ne sont pas encore fixées.

**M. BUSY rappelle que les acteurs sont invités à faire part à SAFEGE de toute nouvelle piste d'action envisagée pour répondre aux problématiques identifiées sur le territoire.**

**Mot de conclusion de M. BUSY, animateur du SAGE.**

**Liste des participants :**

Nom	Organisme	Présent	Excusé
Max THEROUANNE	Agence Régionale de Santé		X
Jean-Marie GLACET	Chambre d'Agriculture de Région	X	
Thérèse SPRIET	Chambre d'Agriculture de Région		X
Emeline GUILLAUME	Communauté d'Agglomération du Douaisis		X
Gaëtan BOYER	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X	
Arnaud LEFEBVRE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais	X	
Anita VILLERS	Environnement Développement Alternatif	X	
Florian BUSY	Lille Métropole	X	
Victoire SEINGIER	Lille Métropole	X	
Sarah HILLION	Lille Métropole	X	
François VINATIER	Lille Métropole	X	
Guillaume GERY	Lille Métropole		X
Géraldine BERREHOUC	Mairie de Lille	X	
Marie-Laure JOLY	Nord Nature Environnement		X
Bruno PLATTEUW	ONEMA	X	
Jean-Philippe RIZZA	SAFEGE	X	
Nathalie RATIER	SAFEGE	X	
Lauranne AMOROSO	SAFEGE	X	
Jérome PINTI	SAFEGE	X	
Catherine HAEGHAERT	SCOT du Grand Douaisis	X	
Christophe JOVENEUX	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X	
Vincent MORDACQ	Voies Navigables de France	X	